

## Le Mot vert du mois « De retour après la pause »

Bon retour! C'est déjà la fin des vacances et le retour dans la routine de l'école et du travail. C'est aussi un excellent moment pour reprendre ou débiter l'incorporation dans notre quotidien de bonnes habitudes qui auront un impact positif sur l'environnement et même sur votre portefeuille, en appliquant le principe hiérarchique des **3RV-E** (Réduction à la source, Réutilisation, Recyclage, Valorisation et Élimination).

### **Retour au travail**

Réduire à la source :

- N'imprimez que le strict minimum nécessaire;
- Privilégiez les produits durables (tasses, verres, ustensiles, etc.).

Réutilisation :

- Réutilisez les feuilles comme bloc-notes;
- Besoin d'articles divers de bureautique, achetez usagé !

Recyclage et Valorisation :

- L'utilisation des bacs bleus et bruns, ce n'est pas seulement pour la maison !

### **Retour à l'école**

Réduire à la source :

- Faites des boîtes à lunch zéro déchet
- Privilégiez les contenants réutilisables;
- Évitez les emballages individuels de yogourts, biscuits, etc.;
- Évaluez les besoins et n'y mettez que le nécessaire.

Réutilisation :

- Réutilisez les objets pour faire de la création, par exemple : Épingle à pain, carton de lait, carton d'œuf, etc.

Recyclage et Valorisation :

- Encore une fois, l'utilisation des bacs bleus et bruns, ce n'est pas seulement à la maison !

Les 3RV étant dits, il ne reste que le « E »! **Éliminez**

vos mauvaises habitudes et repartez du bon pied, pour vous, vos enfants et votre milieu de vie. Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)  
Courriel : [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)  
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

### AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par la soussignée, Tammy Caron, Dir. générale et secrétaire trésorière de la susdite municipalité,

**L'adoption du règlement 2017-02 concernant le règlement relatif à la vidange périodique des boues des fosses septiques, des fosses de rétention et des puisards.**

Pour les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal et sur le site de la municipalité.

Donnée à Saint-Joseph-de-Lepage, ce 6 septembre 2017

Tammy Caron, dg

Ce règlement est en vigueur à partir du 6 septembre 2017 et sera mis en application à partir du 1er janvier 2018.

Une copie du règlement sera envoyé au propriétaire dans la zone de 300 m autour du Lac du Gros Ruisseau.

**CALENDRIER  
DES SÉANCES DE CONSEIL  
À 20H00  
2 OCTOBRE, 13 NOVEMBRE,**

**Les résidus domestiques dangereux,  
les apporter à l'écocentre, c'est bien mieux !**

Merci de votre collaboration.

**La peinture, un contenant  
prévus au bureau municipale**



### **L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS HORAIRE**



est situé au 428 Chemin Perreault Est,  
Sainte-Flavie  
418-785-0055

Lundi au vendredi de 8h00 à 17h00  
Samedi de 8h00 à 16h00  
GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

### **À VENDRE**

**Chaise en bois à vendre  
3\$/ch**

**418-775-4171  
Poste 2400**



**PERMIS DE BRÛLAGE  
OBLIGATOIRE  
GRATUIT**

POUR BRÛLER DES RÉSIDUS FORESTIERS À LA SUITE DU NETTOYAGE DE VOTRE TERRAIN.

# DERNIÈRE CHANCE

## VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES 2017

Votre conseil municipal offre la possibilité de bénéficier d'un tarif réduit à 185\$ aux propriétaires qui feront vidanger leur installation septique. C'est l'entreprise SANI-MANIC.



Veillez à ce que tout soit prêt lors de la venue du camion.

Les personnes intéressées à se prévaloir de ce service doivent communiquer avec la municipalité.

*au bureau municipal  
au 418-775-4171 poste 2400  
avant le 10 SEPTEMBRE.*

Les vidanges seront effectuées durant la semaine du 18 au 22 septembre.

### FOSSE SEPTIQUE LAC DU GROS RUISSEAU

Tous propriétaires demeurant au lac du Gros Ruisseau (Lac Sandy) **doivent obligatoirement** faire vidanger leur puisard.

UN PLUS POUR VOTRE LAC ET  
SA QUALITÉ

## CALENDRIER DES COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SEPTEMBRE

**BAC BRUN: 6, 13 & 27**

**BAC BLEU: 13 & 27**

**BAC VERT: 19**



BESOIN D'UN PERMIS DE RÉNO,  
CONSTRUCTION OU AUTRES

DISPONIBLE SEULEMENT LE MARDI

M. GABRIEL DUMONT

VEUILLEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR  
CONNAÎTRE LES DISPONIBILITÉS.  
PRENEZ NOTE QU'UN DÉLAI DE 3 SEMAINES PEUT  
ÊTRE ALLOUÉ POUR L'ÉMISSION  
DU PERMIS

418-775-4171 POSTE 2400

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE**

**70, RUE DE LA RIVIÈRE  
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE  
G5H 3N8**

**TÉL.: 418-775-4171  
FAX: 418-775-3004**

**COURRIEL: [stjoseph@mitis.qc.ca](mailto:stjoseph@mitis.qc.ca)  
[www.facebook.com/munstjosephdelepage](http://www.facebook.com/munstjosephdelepage)**

## HEURES D'OUVERTURES

Les heures d'ouvertures sont du :  
**Lundi au jeudi  
8h30 à 11h00 et de 12h00 à 16h00  
Et le vendredi  
8h30 à 12h00**

L'INFO MUNICIPALE DE  
SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE

2017-09



**BUREAU  
MUNICIPAL**

**FERMÉ  
POUR FORMATION**

**LE 12 SEPTEMBRE  
DE 10H À 13H  
ET  
LE 21 SEPTEMBRE  
FORMATION**



**PROCHAIN VERSEMENT  
LE 30 SEPTEMBRE**

**PAYEZ VOS TAXES PAR  
\* PAIEMENT ACCÈS,  
\* GUICHET AUTOMATIQUE  
\* COMPTOIR CAISSE**



APPRÉCIEZ SINCÈREMENT QUE VOUS VOUS  
TROUVEZ, LÀ, À CE MOMENT PRÉCIS, POUR  
ACCOMPLIR VOTRE MISSION